

PETITE-ÎLE
UNE VILLE POUR TOUS

**Quentin Boyer,
le charme
Petite-Îlois au
concours de
Mister France
Réunion**

Travaux

Programme OMBREE,
Petite-Île procède à la
rénovation thermique de
deux écoles

Jeunesse


"Il était une fois
les langues", l'école
maternelle Les Badamiers
remporte le concours
académique

Dossier

Visite du Président du
Département

Magazine d'information
n°5 / octobre 2021

www.petite-ile.re /

Ville de Petite-île Officiel 

[petiteilevilleofficielle](https://www.instagram.com/petiteilevilleofficielle) 

Petite-Île à la Une



SOMMAIRE

n°5
Octobre 2021

3.Édito

4-8.Travaux

- Programme OMBREE, Petite-Île procède à la rénovation thermique de deux écoles
- Travaux, une pluie de rénovation pour les écoles
- Travaux de rénovation, l'école Les Bougainvilliers poursuit sa métamorphose
- Voirie, petit coup de jeune pour la rue des Pampas !
- Retour en image sur les travaux

9.Finances

- Impôt locaux : découvrez les taux votés par la commune

10.Jeunesse

- "Il était une fois les langues", l'école maternelle Les Badamiers remporte le concours académique

11.Ressources Humaines

- Parcours Emploi Compétence : nouveau dispositif depuis 2018

12.Associations

- Jeunesse de Petite-Île; Farvendeur aide à zot; Jeux-joue; team Réunionfond

13-15.Dossiers :

- Visite du président du Département

16-17.Environnement et développement durable

- Signature de la convention cadre "1 million d'arbres pour la Réunion" : Petite-Île s'engage !
- Présentation plantes endémiques plantes du mois

18-19.Retour en images

20-21.Portraits

- Miss Réunion 2022, Laura Potin, l'atout beauté de Petite-Île
- Quentin Boyer, le charme Petite-Îlois au concours de Mister France Réunion

22.Tribune de l'opposition

23-24.Loisirs

- Agenda (Octobre-novembre-décembre)
- Marché de l'ail

Directeur de publication :

Serge Hoareau, Maire de Petite-Île

Rédacteurs : Blast Réunion et Barret Émilie

Photos et illustrations : Le service Communication et Jean-Jacques Giordan

Charte graphique : Service Communication

Mise en page & Exécution : Landon Margot

Impression : Ah-Sing

Tirage : 8300 exemplaires

Remerciements : Services municipaux

La rédaction décline toute responsabilité quant au contenu des sites internet mentionnés dans le magazine municipal.



Cher(e)s administré(e)s, Mesdames, Messieurs,



J'ai le plaisir de vous faire parvenir ce nouveau numéro de votre magazine municipal qui retrace les activités de ces derniers mois et qui met en avant des Petite-Îloises et des Petite-Îlois, des personnes passionnées et impliquées dans leur engagement.

Une fois n'est pas coutume, je tiens à saluer Laura et Quentin qui ont un point commun celui d'être fiers d'être Petite-Îlois. Merci à eux de nous faire sortir de notre quotidien et de nous montrer qu'il faut parfois oser et provoquer son destin.

Notre force c'est de croire en ce que nous faisons, de croire en notre capacité à nous surpasser pour donner plus à notre commune, à sa population. L'exemple des enfants de grande section de la classe de Madame Gigan est sans doute le meilleur marqueur. Cette jeunesse qui n'a pas froid aux yeux et qui n'hésite plus à faire briller notre commune. Également, celui des jeunes de 3ème du collège Joseph Suacot, qui remportent le concours de Collège Première, montre que nous pouvons nous hisser au meilleur niveau. Notre jeunesse, notre défi, notre fierté.

Petite-Île avance, se modernise mais garde son identité de commune rurale et agricole. La visite du Président du Département a permis de faire un point sur ce qui évolue mais a été aussi et surtout l'occasion de lui montrer notre attachement à notre terroir.

Équiper, doter notre commune de structures essentielles pour notre population c'est le pari que nous nous sommes fixés et plusieurs actions sont d'ores et déjà engagées dans plusieurs domaines : l'eau, la biodiversité, les équipements structurants, les déplacements, le mode d'habiter, le logement...

Démarche DAUPI, plan « 1million d'arbres », projet OMBRÉE, relamping, programme de remplacement des points lumineux, isolation thermique des bâtiments publics, véhicules électriques, énergie solaire, repas bio, notre commune prépare sa transition écologique et montre qu'avec la volonté politique et celle des agents engagés nous pouvons nous positionner comme acteur sur des défis majeurs planétaires. Nous portons ainsi modestement notre contribution à cet engagement d'ordre mondial.

Je terminerais en remerciant les Petite-Îloises et les Petite-Îlois qui par leur exemplarité dans le respect des consignes, ont permis de contenir la pandémie. Vous avez été formidables. Ce qui permet à l'équipe municipale, agents et élus, de se mobiliser pour relancer la vie sociale et toutes les activités sur le territoire communal.

Bonne lecture,

Votre maire
Et vice-président du Département.



Programme OMBREE

Petite-Île procède à la rénovation thermique de deux écoles

Dans le cadre du Programme inter Outre-Mer pour des Bâtiments Résilients et Économés en Énergie (OMBREE) porté par le CAUE de La Réunion, Petite-Île bénéficie d'un accompagnement afin de traiter l'inconfort thermique dans ses écoles. Les écoles Les Alpinias et Les Fleurs de canne sont les établissements pilotes pour cette action. L'enjeu pour la commune est d'offrir un cadre d'apprentissage mieux adapté aux enfants en passant notamment par la non climatisation des salles de classes.



Le CAUE, lauréat pour le projet « Pôle Énergie École » dans le cadre de l'appel à projet OMBREE, propose de remettre au cœur de l'aménagement le bien-être des enfants, tout en les sensibilisant, ainsi que leurs parents et le personnel, au respect de l'environnement. Il a ainsi été proposé à Petite-Île d'être partenaire pilote. Deux écoles ont été retenues, à savoir Les Alpinias et Les Fleurs de canne.

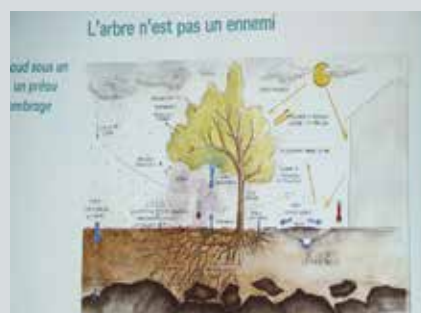
L'enjeu du programme est de favoriser le confort thermique des établissements, sans recours systématique à la climatisation. Une maîtrise de l'énergie est ainsi attendue afin de réduire la consommation et le gaspillage énergétique. La création d'écosystèmes urbains par la plantation aura également des bienfaits d'un point de vue biodiversité, gestion des eaux et santé. En effet, sur ce dernier point, l'apport d'OMBREE est essentiel

pour lutter contre les maladies de peau dues à une exposition trop importante aux UV.

Le projet permettra également de développer la fonction pédagogique que peut proposer une cour d'école, notamment la découverte des plantes, des classes extérieures, etc... Une optimisation des jeux et des parcours est aussi étudiée, pour que les enfants puissent développer leur imagination, et se dépenser physiquement.



L'enjeu du programme est de favoriser le confort thermique des établissements, sans recours systématique à la climatisation.



Travaux

Une pluie de rénovation pour les écoles

La réhabilitation du patrimoine bâti communal et des équipements publics constitue l'un des engagements forts du programme de la nouvelle mandature. Bon nombre de ces bâtiments communaux accusent le poids des années. Et même s'ils sont constamment entretenus, ils nécessitent néanmoins des travaux de rénovation. C'est dans cette optique que les services de la ville ont effectué, lors des grandes vacances d'hiver austral, des travaux dans les écoles du territoire.



Petite-Île a décidé de mener un large programme de rénovation. Un état des lieux dressé en interne par le service du Patrimoine Bâti a permis d'identifier les priorités d'interventions, distinguant celles à opérer sur les établissements scolaires de celles à réaliser sur les autres bâtiments accueillant du public. Ces travaux sont essentiels afin de continuer à offrir des services publics de qualité tout en réalisant des économies d'énergie.

Parmi les travaux identifiés comme prioritaires, ont notamment été relevés la nécessité de réaliser l'isolation thermique des toitures de tous les établissements scolaires, la réfection lourde de l'étanchéité et de l'isolation de la toiture terrasse de Les Alpinias, l'aménagement de deux classes et la reprise de peinture intérieure pour huit salles de l'école Les Badamiers. La réhabilitation de la toiture du bureau de direction

et de l'ancien réfectoire pour Fleurs de canne était aussi au programme.

Des travaux importants ont également été organisés à l'école Les Bougainvilliers avec le déménagement des classes réfectoire, la mise en place de tentes pour la création d'un préau et d'un réfectoire provisoire ainsi que l'installation de sanitaire provisoires.



Ces travaux sont essentiels afin de continuer à offrir des services publics de qualité tout en réalisant des économies d'énergie.



Travaux de rénovation L'école Les Bougainvilliers poursuit sa métamorphose

La commune a entrepris la réhabilitation et l'extension de l'école Les Bougainvilliers, depuis le 14 avril. Les équipes n'ont ainsi pas chômé ces derniers mois pour pouvoir assurer une rentrée sécurisée aux marmailles. Petit point d'étape sur l'avancement des travaux.



La première phase des travaux a été enclenchée sous la pluie et le vent. Les mauvaises conditions météorologiques et quelques imprévus ont ainsi entraîné quelques décalages dans le planning. C'est, notamment, le cas pour le réfectoire qui enregistre une dizaine de jours de retard. Toutefois, les équipes ont redoublé d'efforts pour pouvoir accueillir en toute sécurité les enfants. Durant les deux premières semaines de la rentrée, les repas ont donc été pris dans un réfectoire provisoire.

Pour le grand retour des écoliers, les services ont sécurisé les cours de récréation qui sont aujourd'hui utilisées uniquement pour les circulations. Jusqu'à la livraison de la cour haute, les récréations sont organisées entièrement sur le plateau noir à proximité.

Au niveau de la cour haute, l'escalier la reliant à la cour basse a été livré permettant aux

enfants et personnels de passer d'un espace à l'autre de manière sécurisée. Durant les grandes vacances, les travaux de reprise d'étanchéité sur le bâtiment B ont été effectués ainsi que les travaux électriques dans toutes les salles de classe. La structure métallique de l'extension de l'école en partie haute commence, pour sa part, à prendre forme.

Jusqu'aux grandes vacances d'été, les équipes seront à l'œuvre pour réaliser l'extension et le préau en cour haute ; la destruction des sanitaires en partie haute et son installation en cour basse ; le démarrage des travaux pour l'ascenseur et la salle d'infirmierie et la préparation des fondations de l'extension en partie basse.



Jusqu'aux grandes vacances d'été, les équipes seront à l'œuvre pour réaliser l'extension et le préau en cour haute

Voirie Petit coup de jeune pour la rue des Pampas !

Afin de mieux desservir les exploitations agricoles, la commune a entamé des travaux sur la rue des Pampas. Il s'agit d'un vaste programme de modernisation, débuté le 5 juillet dernier et qui s'achèvera à la fin de l'année.



La commune de Petite-Île a entamé, en juillet dernier, des travaux de modernisation de voirie à vocation agricole. La rue des Pampas va se moderniser sur plus de 630 mètres de long afin de rejoindre le chemin Terrain Bâche. Ce tronçon inachevé depuis bien longtemps, permettra prochainement aux exploitations agricoles d'être desservies par une voirie bétonnée. Celle-ci a nécessité la cession d'emprise de 12 propriétaires sur plusieurs terrains pour une surface de 3 966 m².

Ce nouvel ouvrage composera avec un dispositif de réception et d'évacuation des eaux pluviales vers Ravine du Pont. En dessous de ce chemin, il est aussi prévu le renforcement et le remplacement de la conduite d'eau potable existante ainsi que les dispositifs de régulation de pression et de poteau d'incendie.

La fin de l'opération est prévue en décembre pour un coût total de 521 371.80 € TTC.



La fin de l'opération est prévue en décembre pour un coût total de 521 371.80 € TTC.



Petite-Île en chantier

Travaux réalisés
Travaux d'isolation et d'étanchéité
École Les Alpinias



Travaux réalisés
Travaux de déplacement des salles de classe
École Les Badamiers



Travaux réalisés
Travaux de VRD au niveau de l'exutoire
Rue des Francicéas



Travaux réalisés
Travaux de fil d'eau et reprise de l'entrée
Rue des Papayers



Travaux réalisés
Travaux de peinture
École Les Alpinias



Travaux réalisés
Pose d'un caniveau à grille
Allée des Zinnias



Travaux réalisés
Travaux d'enrobé
Impasse des Lobelies



Travaux réalisés
Travaux d'enrobé
Impasse du Vivier



Travaux réalisés
Travaux d'enrobé
Rue Joseph Fontaine (partie haute)



Travaux réalisés
Reprofillage du cheminement piétons
Lotissement Les Baies Roses



Travaux réalisés
Matérialisation des cheminements piétons
Parking du Vieux Moulin



Travaux en cours
Création d'une aire de retournement
Lotissement Les Bardeaux



Travaux réalisés
Création d'un regard de visite au niveau de l'exutoire
Chemin Jules Vienne



Impôts locaux : découvrez les taux votés par la commune

La crise sanitaire et la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales sont venues entailler certaines recettes de la commune. En dépit de cela, Petite-Île a fait le choix de ne pas augmenter les taux sur les taxes foncières bâties et non bâties en 2021.



Tous les ans, la commune de Petite-Île est amenée à fixer et voter les taux communaux de la taxe d'habitation, des taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties. La réforme de la fiscalité entrée en vigueur au 1er janvier 2021, assise sur la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales est venue bouleverser la donne. Désormais, seuls les taux de taxes foncières bâties et non bâties sont approuvés par le Conseil Municipal.

Autre nouveauté, le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties additionnera, cette année, le taux communal et le taux départemental

2020 transféré à la commune, pour compenser partiellement la perte du produit tiré de la taxe d'habitation.

Lors de ses séances du 15 décembre 2020 et du 14 avril 2021, le Conseil Municipal a donc adopté les taux 2021 suivants : 31,50 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) et 40,05% sur les bâties (TFB).

Il n'y a donc pas de hausse des taux. À noter, toutefois, que la base d'imposition de la TFB pourrait, quant à elle, augmenter en 2021 du fait de la révision forfaitaire annuelle décidée en Loi de Finances (+0,2% attendu en 2021).

Taxes	Taux		Taux communal voté en 2021
	Taux Commune 2020	"Ex Taux" Département 2020	
Taxes foncière sur les propriétés bâties (TFB)	27,11%	12,94%	40,05%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	31,50%		31,50%



31,50 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) et 40,05% sur les bâties (TFB).



« Il était une fois les langues » L'école maternelle Les Badamiers remporte le concours académique

La classe de grande section de Murielle Gigan a de quoi être fière. Dans le cadre du concours académique « Il était une fois les langues », l'école Les Badamiers a remporté le premier prix dans la catégorie Grande section/CP. Ce projet avait pour objectif de favoriser les compétences linguistiques et littéraires des élèves des Cycles 1 à 3 grâce à la création d'un album s'inspirant du livre de Mickael Rosen et Helen Oxenbury : « We're going on a bear hunt ».



Qui n'a jamais rêvé de partir en Australie et de faire un câlin à un koala ? Ce ne sont pas les 23 élèves de grande section de l'école Les Badamiers qui vous diront le contraire. Pour l'édition 2021 du concours « Il était une fois les langues », lancé par l'Académie de La Réunion, la classe de maternelle a réalisé un film d'animation intitulé « We're going to hug koalas », dans lequel ils se sont mis en route pour le continent australien. Cette aventure va les amener à croiser le chemin d'animaux extraordinaires qui vont les aider à rencontrer le fameux koala.

Ce concours a permis aux marmailles de découvrir la langue du pays, sa culture et sa faune. « Les enfants ont voulu intégrer les animaux d'Australie. Ils ont ainsi monté la trame de l'histoire

avec des supports photos et en y intégrant des éléments de l'album initial. Très vite, le refrain devenant répétitif dans les rangs de l'école et dans la cour, l'idée est venue de jouer l'histoire comme une pièce de théâtre. Nous avons, de ce fait, réalisé un shooting des différentes scènes, sélectionné les photos, imaginé et réalisé les décors en nous inspirant des autres albums lus sur le thème de l'Afrique », déclare Murielle Gigan, la professeure des écoles.

Une formidable idée qui leur a permis de remporter le premier prix !



Très vite, le refrain devenant répétitif dans les rangs de l'école et dans la cour, l'idée est venue de jouer l'histoire comme une pièce de théâtre.



Parcours Emploi Compétence : nouveau dispositif depuis 2018

L'objectif du Parcours Emploi Compétence (PEC) est de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et/ou professionnelles d'accès à l'emploi.



Le parcours emploi compétences est prescrit dans le cadre d'un contrat de travail de droit privé, le CUI-CAE. Ce contrat de travail est à durée déterminée, de 9 à 12 mois maximum. Il est d'une durée hebdomadaire de 20 heures minimum. Ce contrat donne lieu à un statut de salarié. À ce titre, les agents recrutés en PEC bénéficient des mêmes conditions de travail que les autres salariés de la structure, des mêmes droits et des mêmes obligations (congrés payés, congrés pour événements médicaux, suivi médical, etc.). La rémunération ne peut donc pas être inférieure au SMIC horaire. Pour pouvoir bénéficier d'un PEC, il faut obligatoirement remplir certaines conditions.

Premièrement, la collectivité a mis en place certains critères de sélection afin de permettre un roulement entre tous les demandeurs d'emploi. Pour cela, il faut donc :

- Avoir formulé une demande d'emploi auprès de la collectivité ;
- Actualiser régulièrement sa situation (mise à jour des coordonnées, disponibilité, etc...);
- Résider sur le territoire communal ;
- Respecter un délai de 2 ans entre chaque contrat ;

Deuxièmement, il faut impérativement être à la recherche d'un emploi et être inscrit au Pôle emploi en qualité de demandeur d'emploi. En effet, un diagnostic personnalisé de la situation du demandeur, réalisé par le conseiller du Pôle Emploi qui l'accompagne, est obligatoire pour entrer en PEC. Seul le conseiller référent peut valider l'éligibilité du demandeur au PEC. Cette année, bon nombre de candidats n'avait pas mis à jour leur dossier tant auprès de la collectivité que de Pôle Emploi et n'était donc pas éligible.



Les agents recrutés en PEC bénéficient des mêmes conditions de travail que les autres salariés de la structure, des mêmes droits et des mêmes obligations (congrés payés, congrés pour événements médicaux, suivi médical, etc.)



Associations

Découvrez quatre associations de la commune.



Missions : Promouvoir la pratique de l'éducation physique et sportive comme le football ; Eduquer, développer et animer des services collectifs destinés aux enfants de 6 à 17 ans ; Favoriser le lien social et intergénérationnel par la mise en place d'actions, d'animations culturelles et sociales, de séances d'entraînements, de différentes rencontres au championnat, de manifestations.

Adresse : 3 rue du stade 97429 Petite-Île

Contacts

Président : Monsieur Viraye Jean Michel

Tél : 0692 17 14 30 / 0692 59 17 25

Mail : 541696@LRF.RE



Missions : Créer un lieu d'amusement pour enfants ; Mettre à disposition sur place dans un local aménagé de jeux de société, ludiques, éducatifs, classiques ou électroniques favorisant l'épanouissement avec un rôle social : égalité des chances, socialisation et intégration, rencontres intergénérationnelles, prévention sociale et information ; Valoriser et accompagner les personnes dans des actions et manifestations touchant les domaines du éducatifs, sportif, socioculturel ou économiques, notamment autour du périscolaire / l'animation / ludothèque.

Adresse : 110 rue Paul Demange 97429 Petite-Île

Contacts

Président : Monsieur Santos Marcos

Tél : 0262 41 54 24 / 0692 53 42 06

Mail : sarahsantossarina@gmail.com



Missions : Faire des dons alimentaires et de vêtements pour les personnes les plus démunies ; Faire des appels aux dons, aides manuelles, récolter des dons...

Adresse : 4 impasse des Poinsetias 97429 Petite-Île

Contacts

Présidente : Madame Farlo Béatrice

Tél : 0692 69 22 44

Mail : teddybeafarveneur974@gmail.com



Missions : Promouvoir les sports mécaniques afin d'en faire bénéficier le plus de gens, au travers de multiples activités.

Adresse : 24 rue des Platanes 97429 Petite-Île

Contacts

Président : Monsieur Mannix Hoareau

Tél : 0692 69 77 20

Mail : hoareau.mannix@gmail.com



Arrivée de Monsieur Melchior Cyrille Président du Conseil Départemental à l'Hôtel de Ville

13

Visite du Président du Département

La ville de Petite-Île a eu l'occasion d'accueillir Monsieur Cyrille Melchior, Président du Département le jeudi 26 août 2021 à l'occasion de la signature de la convention « 1 million d'arbres ». A la suite de cet évènement plusieurs visites de chantiers de la commune ont été programmées dans la matinée. Ces chantiers, sous maitrise d'ouvrage communal, ont reçu une participation financière du Département.



Allocution du Président du conseil Départemental et de Monsieur le Maire en salle du conseil





Signature de la convention "Plan 1 million d'arbres"



Séquence autour d'une espèce endémique du Sud : Le Grand Natte



Plantation de semi de Grand Natte



Présentation du projet du nouveau cimetière



Présentation du projet du nouveau cimetière



Visite de la construction de la salle funéraire



Visite de la construction de la salle funéraire



Visite de la réhabilitation de l'école Les Bougainvilliers



Visite de la réhabilitation de l'école Les Bougainvilliers



Visite des travaux de la RD31



Visite des travaux de la RD31



Visite de la construction de la maison départementale



Visite de la construction de la maison départementale



Visite de la construction de la maison départementale

Signature d'une convention-cadre « 1 million d'arbres pour La Réunion » : Petite-île s'engage !

Planter un million d'arbres dans les cinq années à venir ! Tel est l'objectif ambitieux que s'est fixé le département de La Réunion. Et pour l'aider, Petite-île a décidé d'apporter sa contribution à l'échelle communale. La signature de la convention-cadre vient ainsi sceller un engagement partagé entre les deux institutions sur la préservation, la restauration et le développement de la biodiversité de l'île. La signature a eu lieu le jeudi 26 août 2021.



Riche d'une flore indigène et endémique importante, La Réunion est un territoire d'exception. Malgré les efforts pour sauvegarder ce patrimoine remarquable, la biodiversité de l'île est aujourd'hui menacée. Pour enrayer cette tendance à l'érosion, le Département de La Réunion a décidé de déployer sur tout le territoire réunionnais un programme ambitieux de reboisement de l'île. C'est ainsi que le 31 août 2019, elle officialisait le lancement de son plan quinquennal « 1 million d'arbres pour La Réunion ». Déjà bien impliquée dans une démarche de promotion des plantes indigènes et endémiques, Petite-île a décidé d'adhérer à ce plan. Pour rappel, elle a été la première commune du territoire à s'inscrire dans la Démarche Aménagement Urbain et Plantes Indigènes (DAUPI) portée par le Conservatoire Botanique National de Mascarin en 2015. 750 plants

endémiques et indigènes ont ainsi été plantés entre 2015 et 2020 dans les espaces publics de la ville.

C'est donc un nouvel engagement pour la biodiversité que prend Petite-île cette année avec le Département. Ce partenariat a été acté par la signature d'une convention-cadre pour la période 2021-2025. Le programme répond ainsi à des orientations engagées ou programmées à l'échelon communal : préserver un cadre de vie tranquille et serein à Petite-île ; poursuivre les efforts d'aménagement paysager et de gestion écologique du territoire communal, et asseoir le développement touristique et agricole de la Commune.

Un beau projet de territoire qui vise à préserver notre patrimoine naturel !



Ce partenariat a été acté par la signature d'une convention-cadre pour la période 2021-2025.



Un arbre, un mois

Présentation des arbres endémiques

JUILLET : Le bois de Reinette

Description : Le bois de reinette (*Dodonaea viscosa*), aussi appelé bois d'arnette, est une espèce d'arbuste de trois à quatre mètres de hauteur, très ramifié, à rameaux ascendants, à l'écorce blanchâtre. Les feuilles persistantes sont alternes lancéolées, de 6 à 12 cm de longueur et de 1.1 à 2.5 cm de largeur, les plus juvéniles sont visqueuses collantes du fait de la présence de nombreuses glandes résinifères, de couleur vert tendre. Les fleurs aux pétales gris soyeux poussent en grappes au bout des rameaux. Le fruit est une capsule de consistance papyracée munie de 2 ou 3 ailes, à l'intérieur de la loge centrale se trouve une minuscule graine dure, noire, d'environ 3 mm de diamètre.

Etymologie : Cet arbre est une espèce considérée comme indigène à La Réunion où il est nommé le plus souvent bois de reinette. Il doit son nom à l'odeur de ses feuilles que dégagent un parfum pomme de reinette quand on froisse les feuilles.

Biologie : Le bois de reinette est présent à La Réunion dans les zones les plus sèches, jusqu'à 1400 m d'altitude. Il est fréquent de l'observer à Cilaos où il est très présent.

Utilisation : C'est un arbuste utilisé comme plante ornementale, en restauration écologique et dans la pharmacopée. Les feuilles contiennent un principe amer ayant servi à aromatiser les liqueurs. L'infusion de feuilles fraîches est théiforme, dépurative quelque peu piquante. On peut en faire un sirop. La décoction des ramilles est fébrifuge, efficace contre les vents et ballonnements d'estomac. Décoction connue surtout pour combattre l'arthrose, les rhumatismes, la sciatique, la goutte, les calculs et les coliques néphrétiques. Le bois de reinette est un excellent calmant dans le cas de douleurs rhumatismales et les coliques flatulentes.

AOÛT : Le Bois Mussard

Description : Le bois mussard (*Pyrostria commersonii* J.F. Gmel.) appartient à la famille des Rubiaceae à la sous-famille des Cinchonoideae et au genre *Pyrostria* qui comprend une soixantaine d'espèces. C'est un arbuste dioïque qui peut atteindre environ une hauteur de 3 à 6 m de hauteur. Le tronc peut atteindre 10 cm de diamètre. Les feuilles sont simples, entières et opposées, légèrement luisantes sur la face supérieure. Elles sont portées par des courts pétioles de 3 à 6 mm de long avec des stipules étroitement triangulaires et longues de 5 mm, pubescentes à l'intérieur, caduques à la fin. Le limbe de la feuille est étroitement oblong-elliptique, obtus au sommet, cunéiforme et asymétrique à la base. Les fleurs femelles sont solitaires, les fleurs mâles en cymes pédonculées de 3 à 5 fleurs. La fleur mâle ou femelle de couleur blanche est pédicellée, pédicelle long de 4 à 12 mm, tubulaire, le tube se divise en 4 lobes triangulaires. Les fruits sont des drupes sphériques, de 1 cm de diamètre, côtelées, 7 à 8 côtes.

Etymologie : Le nom du genre *Pyrostria* introduit par Antoine Laurent de Jussieu sur la base d'un manuscrit de Philibert Commerson provient du mot latin *pyrum* signifiant poire et du mot latin *stria* signifiant strie, raie, rainure, cannelure, sillon, référence aux fruits des espèces à la forme de poire est muni de plusieurs stries longitudinales. L'épithète *commersonii* est quant à lui utilisé en l'honneur de Philibert Commerson (Châtillon-les-Dombes 1727 - Île Maurice 1773), explorateur et naturaliste français.

Biologie : Il est présent à La Réunion dans la forêt humide de moyenne altitude, de 300 à 1 000 mètres. Cette espèce qui s'est raréfiée se trouve surtout dans le cirque de Cilaos et en quelques points de la côte sous le vent, notamment dans le secteur de Grand Bassin.



Le bois de Reinette



Retour en images

Tour de l'île réalisé par l'association HOPE KMS



Jeudi 8 juillet

Rentrée en musique à l'école Les Alpinias



Rentrée en musique à l'école Les Bougainvilliers



Lundi 23 août

Rentrée en musique à l'école Le Vétiver



Mardi 24 août

Visite du Président du Département sur la commune de Petite-Île



Jeudi 26 août

Mercredi 14 juillet



Commémoration du 14 juillet

Lundi 23 août



Rentrée en musique à l'école Les Fleurs de Canne

Mardi 24 août



Rentrée en musique à l'école Les Platanes Nord

Lundi 30 août



Réunion OGRAL

Jeudi 9 septembre



Inauguration de la MASPI (MAison de Santé de Petite-Île)

Vendredi 17 Septembre



Premier coup de pelle du lancement du chantier d'Adduction en Eau Potable (AEP) à Manapany les Hauts

Vendredi 24 Septembre



Projet OMBREE dans les écoles Fleurs de Canne et Les Alpinias

SEPTEMBRE

Lundi 13 Septembre



Inaugurations des rues Achille Bénard et Joseph Lacarre

Mardi 14 Septembre



Inaugurations du local gamer à Manapany les Bas

Vendredi 17 Septembre



Pose de la première pierre de l'Unité de Traitement des Eaux Pluviales (UTEP)

Samedi 25 septembre



Conte « À l'école de la Forêt » à la Bibliothèque du Centre-Ville

Miss Réunion 2022

Laura Potin, l'atout beauté de Petite-Île

Petite-Île était représentée par la belle Laura Potin au concours de Miss Réunion, qui a eu lieu le samedi 28 août. La jeune femme de 21 ans était face à 11 autres candidates. Préparatrice en pharmacie depuis 2020, elle a su représenter son île et sa commune, et être un exemple de femme engagée pour la jeunesse. Rencontre avec une passionnée de l'île.



Participer à Miss Réunion a été un rêve de petite fille qui est devenu réalité pour Laura Potin ! Cela a été une grande fierté pour elle de porter haut sa commune de Petite-Île. À travers cette expérience, elle espère grandir, acquérir de l'expérience et de la maturité. Pour la jeune femme, le concours Miss Réunion a été une occasion de découvrir son île sous un nouvel angle et avec une vision plus engagée.

Elle confie avoir été motivée par le rôle de miss qui lui permet de s'impliquer non seulement dans le quotidien de La Réunion, mais aussi auprès de la population. Laura Potin souhaite partager les valeurs d'émancipation de la femme et montrer qu'une miss n'est pas qu'une reine de beauté, mais qu'elle peut être porteuse de projets pour et avec les Réunionnaises et Réunionnais.

« Je suis fière et heureuse d'avoir représenté ma commune. Il est important pour moi de valoriser la richesse culturelle et agricole de Petite-Île et de partager le plus loin possible les valeurs et la culture de notre île », affirme-t-elle.

Concernant la préparation à l'élection, la Petite-Îloise explique que le Comité Miss Réunion a tout mis en œuvre pour que chaque candidate puisse prendre du plaisir à vivre cette aventure, malgré

l'incontournable stress. Plusieurs formations enrichissantes à la prise de parole en public ont eu lieu afin de les aider à se surpasser sur scène le jour J.

« Pour être Miss Réunion, il est important d'être dévouée, loyale et fidèle. La détermination doit faire partie intégrante de l'état d'esprit de la candidate. Avoir un esprit rêveur et artistique dans ce monde 'pas si rose' permet d'aborder le côté positif de la vie », ajoute la jeune femme.

Sa participation a aussi été pour elle l'occasion de mettre en avant une des causes qui lui tient à cœur : l'intergénérationnel. Pour elle, il est important de mettre en place des activités ludiques (culinaires, lecture, triage de brède, tisanes, etc.) pour que les générations passées et celles du présent se rencontrent virtuellement, voire physiquement dans le respect des mesures sanitaires. Ce serait l'occasion pour les jeunes et les seniors de partager des moments uniques et enrichissants.

Pour les jeunes femmes qui, comme elle, rêvent de vivre cette aventure, elle leur conseille tout simplement de vivre une vie dont on se souviendra. Qu'importe le résultat, le plus important est d'oser !



« Je suis fière et heureuse d'avoir représenté ma commune. Il est important pour moi de valoriser la richesse culturelle et agricole de Petite-Île et de partager le plus loin possible les valeurs et la culture de notre île »



21

Quentin Boyer Le charme petite-îlois au concours de Mister France Réunion

À 20 ans, Quentin Boyer va à la conquête du titre de Mister France Réunion ! Le Petite-Îlois représentera notre commune face à 12 autres candidats en lice, en décembre prochain. Étudiant en licence d'allemand, il nous confie qu'il compte bien se démarquer et être un exemple pour la jeunesse. Portrait d'un jeune homme plein d'ambition !



C'est à la suite des nombreux encouragements de sa famille et ses amis, que Quentin Boyer accepte de tenter l'aventure Mister France Réunion. Pour lui, participer à ce concours est une manière de faire passer le message suivant aux jeunes de son âge : « Tout est possible si on y met les moyens, et l'échec est une expérience parmi tant d'autres pour apprendre à se construire », affirme celui qui aspire faire carrière dans l'enseignement.

Comme dans tout concours, le stress fait partie intégrante des défis à relever pour se surpasser et vaincre sa timidité. Pour Quentin Boyer, la rivalité n'a pas sa place parmi les candidats. « Bien au contraire, une ambiance solidaire règne entre nous. Être une meilleure version de soi-même, s'investir et être à l'écoute sont les qualités que doit avoir un Mister pour représenter sa région. Bien évidemment, il est

également primordial de disposer de solides connaissances de notre île et d'avoir une bonne culture générale », poursuit-il.

Si le Petite-Îlois est élu Mister France Réunion, il s'investira dans tout ce qu'il entreprendra et sera à l'écoute de ceux qui souhaitent regagner confiance en eux. Le candidat conseille aux jeunes qui désirent également participer au concours de foncer sans hésiter et de ne pas laisser passer leur chance qui ne se présente qu'une fois par an, car « qui ne tente rien n'a rien ».

Il est donc important de réfléchir à tout ce qui rentre en jeu, mais surtout de ne pas se laisser atteindre par les critiques pour tirer que du positif de cette aventure. Tout au long de l'élection, il fera tout son possible pour mettre en valeur sa ville et compte sur l'indéfectible soutien des Petite-Îlois !



« Tout est possible si on y met les moyens, et l'échec est une expérience parmi tant d'autres pour apprendre à se construire »



22

Texte non parvenu

Planning des manifestations sous réserve de l'évolution sanitaire

Octobre :

Grand Raid :

Date : Du 21 au 24 octobre

Lieu : Île de la Réunion

Journée de la Production

Réunionnaise :

Date : Vendredi 22 octobre

Lieu : Place du Vieux Moulin

Fête de l'ail :

Date : Samedi 23 et dimanche 24 octobre

Lieu : Place du Vieux Moulin

Randonnée de l'ail :

Date : Dimanche 24 octobre

Lieu : Sur la commune

Fangou'rire - Comik-19 :

Date : Samedi 30 octobre

Lieu : Salle le Fangourin

Novembre :

Course de l'ail :

Date : Dimanche 7 novembre

Lieu : Sur la commune

Cross country VTT :

Date : Dimanche 7 novembre

Lieu : Domaine du Relais

Armistice :

Date : jeudi 11 novembre

Lieu : Parvis de la Mairie

Festival du film court :

Date : Du 9 au 14 novembre

Lieu : Salle le Fangourin

Festival Komidi :

Date : Du 24 novembre au 4 décembre

Lieu : Salle le Fangourin

Décembre :

Fête de la liberté :

Date : Dimanche 19 décembre

Lieu : Parking du Vieux Moulin



LA MARINE RECRUTE

ETREMARIN.FR

En 2021, la Marine Nationale offre plus de 4.000 emplois dans 50 métiers différents à des jeunes hommes et femmes âgé(e)s de 16 à 30 ans, de niveau scolaire troisième à BAC+5

Sur tous les océans et toutes les mers du monde, la Marine Nationale assure en permanence la sécurité et la protection de l'espace maritime français.

Rejoindre la Marine Nationale c'est pratiquer des métiers valorisants, occuper des postes à fortes responsabilités, se former et développer ses compétences.

Les marins conseillers en recrutement du Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées vous renseignent sur ces métiers accessibles à tous, dans les domaines suivants : opérations navales, restauration, mécanique et maintenance, navigation et manœuvres, aéronautique navale, soutien (logistique, ressources humaines...), systèmes d'information et de communication, cybersécurité, protection, sécurité, nucléaire ou encore plongée.



OPÉRATIONS NAVALES



MÉCANIQUE ET MAINTENANCE



PLONGÉE



PROTECTION

FÊTE DE L'AÏL



22/23/24 octobre

De 9h00 à 21h00

au Centre-Ville de Petite-Île



Retrouvez prochainement le programme sur
la page Facebook Ville de Petite-Ile Officiel
et sur le site de la ville.

www.petite-ile.re

Ville de Petite-île Officiel 

[petiteilevilleofficielle](#) 


PETITE-ÎLE
UNE VILLE POUR TOUS